

JUIN



Le Conseil général a autorisé le fauchage des accotements et des délaissés.

Sécheresse. Désormais c'est l'ensemble du département de Maine-et-Loire qui est touché par des mesures de restriction. Les agriculteurs s'attendent à des rendements en baisse en herbe et s'inquiètent pour les maïs. À la ferme des Trinottières, des fourrages alternatifs et économes en eau sont testés sur le troupeau de vaches laitières. Pour faire face au déficit fourrager, des agriculteurs réservent de la paille pour les éleveurs. De son côté, le Département de Maine-et-Loire propose la fauche sur les bermes et les délaissés. On sait que d'ores et déjà l'autonomie alimentaire des exploitations sera compromise.

Communication. À Nantes, Une ferme en ville renoue le dialogue avec les urbains. C'est la quatorzième édition de ces deux jours à la rencontre des citoyens.

JUILLET

Observatoire des prix et des marges. Le rapport remis au ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, pointe la responsabilité de la grande distribution : "aux prix où les agriculteurs sont payés, ils n'ont pas de quoi payer leurs coûts de production ni l'ensemble des charges", indique Philippe Chalmin, le rapporteur. Début juillet, la distribution annonce l'ouverture de négociations.

Paille. L'opération mise en place par la FDSEA arrive dans sa phase concrète : les premiers chargements de paille en provenance d'Eure-et-Loir



Premiers chargements de paille en provenance d'Eure-et-Loir.



JA. Au congrès de Rodez, Frédéric Vincent, président de JA49, détaille les attentes des jeunes agriculteurs et en particulier des dispositifs pour faire face aux aléas climatiques.

Concombre. La crise sanitaire due à la bactérie E.Coli en Allemagne, frappe de plein fouet la production de concombres partout en France. les maraîchers sont obligés de détruire leur production, faute de vente.

Lait. Après une année 2009 très difficile, les cours du prix du lait évoluent favorablement. Pour Alain Cholet, président de la FDL, "la conjoncture est bonne et les OP se mettent en place".

Paysans du monde. À l'initiative de Xavier Beulin, président de la FNSEA, un

forum réunit à Paris les organisations agricoles du monde entier. Le G120 pose les bases de la régulation des marchés et de la volatilité.

Terroir. Des producteurs de lait du Haut Anjou ont créé une entreprise de transformation de fromages. La coopérative des éleveurs laitiers du Haut Anjou transforme et commercialise le Saint-Fiacre et la Tomme des closiers.



Affinage du Saint-Fiacre dans le Haut-Anjou.

revenu agricole pour le Maine-et-Loire sont explicites : après la dégringolade de 2009, une nouvelle baisse du résultat courant se chiffre à - 4% en 2010 selon l'étude de groupe Chambre d'agriculture/AS49.

Adaséa. Dernière assemblée générale pour l'Adaséa dont les missions sont désormais du ressort de la Chambre d'agriculture.

Moissons. Les premiers

AOÛT

Calamités. Suite à la commission d'enquête, le comité départemental d'expertise décide de déposer une demande de reconnaissance en calamités agricoles. La commission nationale rendra sa réponse le 25 août : elle sera positive. Une nouvelle enquête sera diligentée en octobre afin de mesurer le taux de perte.

Trophée de l'installation. Trois Angevins sont candidats au trophée de l'installation organisé par JA et la Fédération nationale des producteurs de fruits. C'est Alexis Faucon, de Melay, installé en 2009 avec un associé, qui sera élu.



Agronomie. Les techniques de travail du sol sont de plus en plus évoquées. À La Meignanne, la Cuma Botanica et la Chambre d'agriculture organisent une rencontre technique sur le déchaumage.



Arboriculture. Les conditions climatiques ont joué au yoyo dans les vergers. Le printemps précoce avait accéléré la floraison, juillet est venu tempérer cette avance. La récolte n'aura qu'une dizaine de jours d'avance.

résultats sont mitigés : bon en colza, rendement en baisse en orge et hétérogénéité sur les blés.

Maïs. La sécheresse n'affecte pas seulement l'herbe. Le maïs est lui aussi durement touché. La commission d'enquête a visité une douzaine d'exploitations et constate des phénomènes de stress, d'avortements et de sous-levée.

Contractualisation. À compter du 1^{er} juillet, les

coopératives doivent se mettre en règle avec le décret afin de pouvoir prétendre au statut d'OP.

Environnement. Un nouveau contrat territorial est signé sur le Sage Layon Aubance pour la période 2011-2015.

Végétal. L'échalote traditionnelle est à nouveau menacée par les variétés issues des semis. Les producteurs se mobilisent pour faire valoir leurs droits et leur savoir-faire.



- Étude et réalisation de vos projets de mise aux normes d'élevage
- Création et curage d'étangs
- Déboisement

- Hydraulique agricole
- Drainage
- Tous terrassements



« Rochette » - BP 10
37310 REIGNAC SUR INDRE
reignac@transterassement.fr

Tél. 02 47 91 18 25
06 11 97 37 16
Fax 02 47 94 12 41

www.transterassement.fr